

Monsieur & cher vicaire General

Est-ce vous qui êtes en retard cette fois, ou moi? Je n'en sais rien. Le fait

est que voici près de 3 mois que j'ai reçu de vos nouvelles. Le 1er de l'an me fait un devoir de rompre ce long silence & de vous assurer que ma confiance & tous mes autres sentiments pour vous n'ont en rien changé. bien que depuis q.q. mois vous ayez pu croire le contraire. Je ne sais ce que je voudrais faire pr avoir une heure d'entretien avec vous. J'ai tant de choses à vous dire, tant d'avis à vous demander. Veuillez d'abord recevoir mes souhaits bien sincères de bonne année ainsi que ceux de mes confrères & de toute la famille.

Maintenant me permettez vous de vous demander le secret de ce que j'ai à vous ~~de~~ communiquer? Si vous ne vous trouvez pas offensé de cette nouvelle demande de ma part, ayez encore une fois la bonté d'en tenir compte, je vous en serai doublement obligé. voici le fait: Mr Shawe comme vous l'avez peut être appris, lors de la Bénédiction de la première pierre qu'il présida au nom de sa Grandeur, souscrivit \$500 pr M^{gr}; depuis je n'ai pas cru devoir en parler le premier à M^{gr} & lui ne m'en a jamais écrit un mot. dois-je espérer que les \$500 seront payés? c'était du reste, à peine l'équivalent de ce qu'il désirait faire en envoyant les Loyaux qu'il avait promis de payer de ses propres fonds.

autre chose d'une autre importance:

Il paraît qu'au dernier conseil général du mois d'août à Ste Croix, on^y m'a nommé Supérieur des Soeurs, qui sont la 3^{me} partie & le complément du magnifique plan du p. Moreau. au lieu de me rappeler en France le p. Recteur m'a écrit il y a près d'un mois qu'il était prêt à transférer la maison mère de ses Soeurs, du Mans à N.D. du Lac qu'il était disposé à nous envoyer au printemps prochain trois autres Soeurs dont deux sont très capables, avec une somme d'argent suffisante pr les établir à condition que je les fisse approuver par l'évêque diocésain là dessus il ajoutait que pr me donner plus de latitude, il me laissait libre de faire un extrait de leurs constitutions, si elles ne pouvaient être approuvées telles qu'elles sont. pensez vous que Monseigneur voie d'un bon oeil l'érection d'une nouvelle communauté de femmes dans son diocèse? l'inconveniente de leur existence sur la même terre de N.D. avec nous, n'est rien; je puis tous les jours les éloigner autant qu'il sera jugé nécessaire, ou bien dois je m'arrêter à une seconde pensée qui m'est venue & qui probablement serait accueillie avec plaisir, c.a.d. de les offrir à l'Evêque du Detroit? J'ai pr leur établissement une magnifique place à Bertrand à 4 milles dans le Michigan. la nature de mes questions vous prouve assez Monsieur l'abbé le degré de confiance que j'ai en vous, & les motifs pr. lesquels je vous en demande le secret. Je laisse à votre prudence le soin de vous mettre en état de me répondre au premier moment de loisir.

J'aurais bien d'autres choses à vous soumettre; ce sera pr une autre occasion. J'ajouterai seulement pr votre consolation personnelle que le Ciel continue visiblement de bénir cette oeuvre & que mes espérances quoique de temps à autre mélangées de bien des peines, sont plus grandes que jamais.

Agréez l'assurance du dévouement [paper torn] avec lequel je suis pr la vie

Monsieur le Vicaire General

Rev. Aug. Martin

Vicaire General

at Vincennes

Indiana

Postmark: South Bend, Ia

Jan. 4

Votre humble & affectionné confrère & ami in J.C.

E. Sorin